Compte-Rendu du CSE Hydro Sud-Ouest du 30 Août 2022

Changement des Secrétaires de l'Organisme :

En entrée de séance, Monsieur L. FARENC a fait part au Président de sa démission du mandat de Secrétaire du CSE Hydro SO.
Monsieur F. ESTIVAL en a fait de même de son mandat de Secrétaire Adjoint.
Après une interruption de séance des membres de la Direction, la CGT propose les candidatures de :

- Fabien ESTIVAL au mandat de Secrétaire de l'organisme,
- et Aline DELAGE au mandat de Secrétaire Adjointe.

Tous les 2 ont élus à la majorité.

Déclaration du Président:

La séance de cette fin d'été s'ouvre sur un bien triste hommage à notre collègue du GEH Adour et Gaves décédé au mois de juillet. En concertation avec son épouse, un don à la ligue contre le cancer est possible jusqu'à la fin du mois de septembre vià une cagnotte en ligne dont l'adresse est disponible auprès de la Direction.
L'Etat-Major du GEH abondera cette somme.

Le point santé/sécurité fait apparaître une recrudescence des accidents depuis le début de l'été.
Des accidents pour lesquels l'action des secouristes du travail a été essentielle.
Le Secrétaire de la CSSCT précise qu'au 29/08/22, l'Unité recense autant d'accidents qu'au 31 Décembre de l'année dernière.
Et même si la typologie des accidents demeure (plain pieds et outillage manuel), les chiffres sont inquiétants.

Soutien d'étiage: compte-tenu de la sécheresse précoce cette année, les besoins se sont faits sentir dès le début du mois de juillet. A date, 66% des réserves ont déjà été consommées. Les volumes résiduels sont d'ores et déjà réservés jusqu'à fin octobre/début novembre.
Des demandes complémentaires sont redoutées et ne seront satisfaites que sur demande du Préfet (plan ORSEC).

Refroidissement des Centrales Nucléaires : début août et jusqu'à mi-septembre la contrainte qui pesait sur la température de l'eau (28°) restituée à l'aval des centrales nucléaires a été modifiée. C'est désormais un écart de température qui est retenu entre l'amont et l'aval (< à 0.3°). Les centrales de Golfech, Blayais, Bugey, Tricastin et St Alban sont concernées par cette dérogation temporaire.

Logements: suite au différentes interpellations des représentants du personnel en CSE et en CPS, une rencontre a eu lieu entre le Directeur d'Unité et la SCAPRIM le 19/07. Enfin ! dirons-nous. L'échange a porté sur les modalités de traitement des problématiques, les délais, le manque d'info auprès des salariés, les modalités de réalisation des états des lieux, les dossiers urgents et très en retard de traitement et les ressources dédiées du côté de notre prestataire. Une nouvelle rencontre aura lieu mi-octobre pour analyser le constat de progression conclu en juillet, espérons-le !

Déclaration de la CGT :

Vignettes crit'air : mise en application de la Zone à Faible Emission sur une partie des rocades Toulousaines. Les utilitaires et poids lourds classés en 4 et 5 sont désormais interdits sur ces routes. Tous nos véhicules ont-ils une vignette adéquate pour ces trajets ? **RAPPEL/ALERTE : en cas d'infraction, l'amende est pour le conducteur, et non pas pour le propriétaire du véhicule…**

Tarifs de l'électricité : une pointe a été enregistrée à 1000€ du MWh sur le marché spot cet été.
Iberdrola : est le dernier de nos concurrents à se débarrasser de ses clients français (pour la plupart bénéficiant en France, du bouclier tarifaire). Pour 10 à 20 000 clients (selon l'estimation) EDF sera contrainte de les réapprovisionner à plus de 1000€ du MWh donc…
Ailleurs en Europe, dans les pays qui ne bénéficient pas de tarifs règlementés (Belgique, Royaume Uni, Allemagne…) les ménages pourraient voir leur facture d'électricité annuelle atteindre les 10 000€ !

La concurrence ne devait-elle pas faire baisser les prix ?

Pouvoir d'Achat : M. Macron, LE Président du pouvoir d'achat !, le même qui vient de nous annoncer la fin de l'abondance ! Mais laquelle ?
Alors que les français souffrent de l'inflation et de la stagnation de leurs revenus, les plus grosses fortunes ont continué à s'enrichir, y compris depuis la crise du Covid !
Et toujours pas de taxation des superprofits ! Alors que les dividendes 2022 (au titre de 2021) ont été de 46 milliards d'euros (montant équivalent à 2019, avant la crise !).

Syndicat CGT Energie Territoire Sud-Ouest
8, Rue Claude-Marie Perroud 31096 Toulouse
Tél : 05 82 06 05 05 Fax : 05 82 06 05 07

Pendant qu'une majorité de français ne pourront plus accéder à la propriété, les banques devenant très frileuses sur les prêts immobiliers. Le gouvernement affirme sa volonté de rémunérer le capital, au détriment du travail et des investissements.
La fin de l'abondance ?: mais pas pour tous !

EDF/Etat: avec les dernières annonces du gouvernement de posséder à nouveau 100% du capital d'EDF, **la CGT alerte sur une éventuelle restructuration de l'entreprise**. Et notamment une séparation de l'hydraulique, qui ne serait pas une solution !

Evolution de la ZHA : POUR AVIS

La CGT réclame toujours les documents demandés au CSE précédent:

- Bilan des disparités de traitement entre les GU. Certains agents sont rémunérés pour une astreinte de soutien ou d'alerte, alors que d'autres le sont pour une astreinte d'encadrement. Et inversement. **A un niveau de contrainte égal doit correspondre un niveau de rémunération égal.**
- La mise à jour des Notes d'Organisation des GU, ainsi que sur les Notes Astreinte/ISPH. Les analyses de risques et parades associées à ces modifications du périmètre d'intervention des agents astreints (allongement des délais d'intervention : risque routier).
- Examen en CSE des dépassements d'horaires mensuellement pour 2022, et l'annuel 2021 toujours non fourni.

Réponses de l'employeur : tous les documents seront mis à jour, après sa prise de décision.
Un courrier d'info sur l'augmentation des délais d'intervention sera adressé à la DREAL.

La CGT s'est positionnée défavorablement à ce projet pour les raisons suivantes :

- Un risque routier accru,
- Un bilan des pratiques d'astreinte différentes d'un GU à l'autre non réalisé,
- Des Notes non mises à jour dans le cadre de ce projet,
- Des inquiétudes sur la suppression des logements,
- Des inquiétudes de modification des tours d'astreinte.

Travaux urgents :

La Direction nous a fourni les 2 notes encadrants les travaux urgents :

- La Note nationale de 2003, complétée par la Note UPSO de 2014

Ces deux Notes définissent les modalités à appliquer lors de travaux urgents au sein de notre Unité. **Un travail urgent est une action déclenchée par un dispositif d'alarme automatisé.**
Nous avons toutefois demandé une clarification et une actualisation de la liste des travaux urgents, ce que la Direction s'est engagée à faire pour un prochain CSE.

Fiches d'emploi de tous les postes de l'Unité Hydro SO et pesage M3E associé :

Le DRH s'est à nouveau illustré en présentant un document erroné et inactuel, ne répondant pas à la question posée.
Le listing compte :

- des équipes qui n'existent plus (cabinet Com. Coordination),
- des emplois qui n'existent plus sur l'Unité (chef de quart),
- et inversement, des empois non listés et qui existent bien aujourd'hui ! (Directeur Adjoint à la DT),
- des descriptifs d'emplois inexistants alors qu'ils sont publiés à la prochaine CSP (infirmière),
- des emplois qui n'ont jamais été décrits M3E (Assistant Technique 3) alors qu'ils existent depuis plus de 5 ans (délai exigé dans la PERS. 946)…

Enfin, où sont les fiches de description M3E ?

A Toulouse, le 2 Septembre 2022

Syndicat CGT Energie Territoire Sud-Ouest
8, Rue Claude-Marie Perroud 31096 Toulouse
Tél : 05 82 06 05 05 Fax : 05 82 06 05 07